Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 1er mars :

Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h. ; 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30 ; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h. ; 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 18 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 ; 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Pharmacien de nuit : M. Locoche, 195 bis rue de Paris.

La Chambre de Commerce réitère ses vœux au sujet de la situation des étrangers en France

Au cours de sa dernière assemblée, la Chambre de commerce de Tourcoing a pris d'importantes décisions au sujet de la situation des étrangers en France, et tout particulièrement de la main-d'œuvre belge dans la circonscription.

M. J. Joire a rappelé d'abord un vœu émis par la compagnie, demandant notamment que les décrets fixant le statut des étrangers soient rigoureusement appliqués à l'égard des étrangers indésirables, et, avec discernement, en faveur des populations saines, « telles que les Belges, traditionnellement émigrants vers la France et rapidement assimilés ».

Le président a constaté que deux nouveaux faits amenaient l'assemblée à reconsidérer la question :

1° Les statistiques recueillies concernant la main-d'œuvre étrangère dans la circonscription ;

2° La proposition de loi de M. Joseph Denais, tendant à un prélèvement de 10 % sur les traitements et salaires des étrangers.

M. Jules Joire a constaté que, sur une population comprenant 14.980 étrangers, 12.594 étaient Belges ; à cette masse venaient s'ajouter 16.296 frontaliers formant une main-d'œuvre égale à 28.13 % de la totalité des ouvriers employés à Tourcoing.

« Ce n'est pas à l'heure où la France accueille, sans délai, a déclaré M. J. Joire, par centaines de mille, des étrangers, dont le besoin ne se fait pas sentir et qu'elle peut choisir, qu'il convient de créer des difficultés administratives à des étrangers (les Belges) qui, depuis plus de cent ans, participent à la prospérité française. »

Examinant ensuite le projet de loi de M. Denais, M. J. Joire en a démontré tous les inconvénients pour l'industrie de la circonscription, qui fait si grand usage de la main-d'œuvre belge.

En conséquence, la Chambre de commerce a émis le vœu suivant :

« La Chambre de commerce, considérant : que la participation de la main-d'œuvre belge est de plus du tiers de la main-d'œuvre totale employée dans la circonscription ;

» Que la proposition de loi de M. Denais apparaît comme particulièrement inopportune, en particulier en ce qui concerne la main-d'œuvre belge, qu'il n'y a pas de raison de pénaliser ;

» Que les formalités d'octroi des cartes de travailleurs étrangers sont longues et inutilement compliquées ;

» Réitère le vœu :

» Que dans la législation applicable aux étrangers, un régime de faveur soit accordé aux Belges, qui constituent un élément sain moralement et physiquement, dont l'attitude à l'égard de la France a toujours été la plus correcte ;

» Emet le vœu :

» Que le Parlement ne fasse pas sienne la proposition de loi de M. Joseph Denais, tendant à ce « qu'un prélèvement de 10 % sur le salaire des étrangers soit effectué, et que les formalités réclamées pour l'obtention des cartes de travailleurs soient réduites en durée et en nombre. »

MÉNAGÈRES

Profitez des derniers jours de la Semaine-Réclame du CAFÉ, à la Société Economique, 5, rue des Anges, et dans ses succursales : 1 boîte de SUNLIGHT est offerte GRATUITEMENT à tout acheteur de 500 grammes de CAFÉ. 45949d

La vie de la cité et le service de l'octroi

Bon an, mal an, à Tourcoing, l'octroi, suivant la marche des affaires, rapporte de 5 à 7 millions.

Pour l'année 1938, la somme produite est de 5.989.000 fr., ce qui représente 74 fr. 866 d'impôts indirects réglés par habitant sur certaines marchandises. Si-gnalons en passant la charge particulièrement lourde supportée par les familles nombreuses et souhaitons qu'un régime dégressif quelconque soulage bientôt la charge de ceux qui ont plusieurs enfants.

Les recettes de l'octroi donnent une impression assez exacte de la marche des affaires, encore qu'il y ait lieu de tenir compte de certains éléments, comme, pour l'année 1938, de l'augmentation assez élevée du prix des marchandises.

De l'examen des recettes de 1938, en tenant compte de la hausse générale des prix, il apparaît que la situation n'est qu'en légère amélioration sur les années précédentes.

En 1928, il avait été perçu pour 6.675.000 francs de droit d'octroi ; en 1929 : 7.093.000 francs ; en 1934 : 5.363.000 fr. ; en 1935 : 5.138.000 fr. ; en 1936 : 5.246.000 fr. ; et en 1937 : 5.215.000 francs.

On remarque d'assez sérieuses différences dans certains chapitres : pour les années 1928, 1929, 1934, 1935, 1936, 1937 et 1938 (les chiffres étant dans l'ordre des années), il a été perçu sur les boissons : 137.000 fr., 154.000 fr., 215.000 fr., 231.000 fr., 256.000 francs, 263.00 fr. et 257.000 fr.

Sur les combustibles : 726.000 fr., 897.000 francs, 784.000 fr., 815.000 fr., 865.000 fr., 96.000 fr. et 1.117.000 fr. ;

Sur les comestibles : 2.675.000 fr., 2 millions, 652.000 fr., 2.698.000 fr., 2.727.000 fr., 2.680.000 fr., 2.609.000 fr. et 3.122.000 fr. ;

Sur les fourrages : 247.000 fr., 257.000 fr., 171.000 fr., 158.000 fr., 147.000 fr., 14.000 fr. et 139.000 fr. ;

Sur les matériaux : 2.422.000 fr., 2.638.000 francs, 1.056.000 fr., 802.000 fr., 891.000 fr., 862.000 fr. et 878.000 fr. ;

Sur divers : 466.000 fr., 495.000 fr., 489.000 francs, 405.000 fr., 408.000 fr., 406.000 fr., 304.000 fr. et 456.000 fr.

Quelles sont les raisons des différences constatées ?

En ce qui concerne les boissons, la baisse des recettes indique une diminution de la consommation en vins et en alcools, conséquence certaine de la crise économique.

Le chapitre des combustibles donne une augmentation des tonnages de charbon au cours de ces dernières années, mais pour 1937, et pour 1938, ce tonnage est en baisse, et les recettes en augmentation sont seulement imputables aux augmentations des tarifs d'octroi.

Le chapitre des comestibles marque, lui aussi, une augmentation factice, résultant de la majoration des droits, car le tonnage est en diminution par rapport aux années précédentes. Une des causes de cette baisse peut être trouvée dans les congés payés, qui, pendant quinze jours, enlève à Tourcoing une importante partie de sa population, mais c'est surtout l'augmentation indiscutable du coût de la vie qui exerce sa néfaste influence.

Un chapitre qui pourrait bien disparaître prochainement est celui des fourrages. En 1929, on percevait encore 257.000 fr. de droits sur les fourrages ; en 1934, le chiffre tombait à 171.000 fr. et ne réduisait ensuite à 158.000 fr., 147.000 fr. et 139.000 francs en raison de la motorisation des transports.

Un autre indice de la crise se trouve dans la recette des droits sur les matériaux. Lors des beaux jours, 2.638.000 fr. entraient dans les caisses de la ville ; cette année, ce n'est plus que 878.000 francs (toujours compte tenu de l'augmentation des droits).

Ainsi on ne bâtit plus...

Enfin, dans la septième catégorie des objets divers les recettes ne sont guère brillantes.

L'assemblée générale de l'Amicale Colbert

Cette association amicale tiendra son assemblée générale annuelle dimanche, à 10 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'école, 16, rue de Gand.

A l'ordre du jour figurent : le rapport du secrétaire général, le compte rendu financier, l'allocution du président, la remise des prix du concours de jeux, le renouvellement partiel de la commission administrative.

Les candidatures doivent être adressées au secrétaire de l'Amicale, 16, rue de Gand, pour le 1er mars, dernier délai.

La séance scoute de la « Première Tourcoing »

Le groupe de Scouts — 1re Tourcoing — qui organise, pour le 5 mars, sa séance annuelle, rappelle aux « Amis de la Première », que le nombre des places étant limité, ils ont intérêt à faire numéroter au plus tôt leur carte de membre.

Cette séance se donnera en la salle des fêtes de l'Institution libre du Sacré-Cœur à 16 h. Au programme figurent des comédies, d'hier et d'aujourd'hui : de la finesse, de la fantaisie, de la gaieté.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme C. Descheemaeker, 80, rue Carnot (Tél. 18.40).

Promotion violette

Parmi ceux de nos concitoyens, qui ont fait l'objet d'une promotion, nous avons signalé Mme Castelain-Desoubries. On nous prie de préciser qu'il faut lire Mme Desoubrie-Castelain.

FÉDÉRATION DES CONTRIBUABLES DU NORD. — Il est rappelé aux adhérents qu'ils peuvent obtenir pour leurs déclarations fiscales, tous renseignements aux permanences tenues les mercredis et jeudis de chaque semaine, de 17 h. à 19 h., au bière café Vauban, 29, place Charles-Roussel à Tourcoing.

MUTUELLE DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS COMMUNAUX. — Réunion des membres demain jeudi à 10 h. 45, rue du Printemps, où à 11 h., église Notre-Dame, pour les funérailles de Mme Desmettre, concierge des bains.

COMITÉ ARTISANAL DE TOURCOING. — Ce mercredi, de 14 h. à 19 h., permanence à l'Institut Colbert, 16, rue de Gand. Renseignements fiscaux et autres, remise des cartes de 1939.

ESPÉRANTO. — Ce mercredi à 19 h., 57, rue du Hase, cours gratuit et renseignements.

SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE. — Ce mercredi de 18 h. 30 à 20 h., 2, place Victor-Hassebroucq, permanence de la section pour tous renseignements.

INTERDICTION DE CIRCULER CHAUSSÉE GRAMME. — La circulation des véhicules est interdite boulevard Industriel, chaussée Denis-Papin, dans la partie comprise entre les rues de Venise et de Besançon, du 2 mars au 2 juin, en raison des travaux de construction d'égouts. La circulation sera déviée par l'autre chaussée du boulevard.

CERCLE « UNION SYMPHONIQUE ». — Ce mercredi à 20 h., répétition générale suivie de réunion de commission.

ECHO DE LA FRONTIÈRE. — Ce mercredi à 18 h. 30 au siège, répétition partielle. A 20 h. 15, répétition d'ensemble pour nouveau programme.

HARMONIE DU POINT-CENTRAL. — Ce mercredi à 19 h., cours ; à 20 h., répétition générale.

ORPHÉON DES TRAVAILLEURS. — Ce mercredi à 20 h., répétition générale au siège.

CHORALE SAINT-JACQUES. — Ce mercredi à 19 h. 30, répétition générale salle du catéchisme.

MOUVAUX

Le gala du Cercle dramatique « Les XX »

Le Cercle dramatique « Les XX » donnera, les dimanches 5 et 12 mars, un grand gala au profit des écoles libres de la paroisse Saint-Germain.

Au programme : une magnifique pièce en trois actes : « Le drame du Nord-Express » et une belle comédie : « Tête folle » ; la participation de l'orchestre « Stella » et de nombreux intermèdes.

Les personnes qui ne sont pas encore en possession de cartes d'entrée, sont priées de s'adresser chez M. Delemme, rue Jeanne-d'Arc.

La location fonctionnera le dimanche 5 mars, au Cercle, rue Négrier, de 9 h. à 10 h. Maximum, 6 cartes.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR dans les nouveaux locaux rue Gallieni, 29, demain jeudi de 9 h. à 11 h. pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi à 15 h. à l'hospice, par M. le docteur Ducoulombier.

CAISSE D'A.S. « LA FAMILLE ». — Permanence demain jeudi de 19 h. à 20 h. à la Concorde, rue Saint-Paul.

A LA JEANNE D'ARC. — Répétition pour les adultes demain jeudi à 19 h. rue de Lille.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul se réunira le samedi 4 mars, à 19 h. 30, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Albert Beilly, maire et conseiller général du Nord, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Communications diverses. — Désignation des délégués à la révision des listes électorales de la Chambre des métiers et du Conseil des prud'hommes. — Application au personnel communal du décret-loi du 12 novembre 1938, relatif à la durée du travail : modification statutaire. — Fixation des frais funéraires en matière d'accidents du travail. — Lecture d'une circulaire relative à l'attribution des subventions. — Demandes de subventions. — Requête de l'Ecole pratique Valentine Labbé. — Demande des gérants des recettes auxiliaires des P.T.T. — Cours spéciaux et de perfectionnement à l'école Raymond Derain. — Demande de la Société immobilière du Croisé-Laroche. — Location d'un emplacement à l'Exposition du Progrès social. — Révision des tarifs des travaux de sépulture et des concessions. — Construction d'une chaussée sur le G.C. 46 : examen du projet des Ponts-et-Chaussées. — Groupe scolaire du Plouich : demande de révision du premier lot A et marché complémentaire du premier lot A. — Electrification du sentier de la Chanterelle : réponse de la Compagnie du réseau électrique. — A huis clos : questions d'assistance.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. DERVEAUX père, 34, rue R.-Derain, ou 21, Grand'Place.

PASSAGE DU PERCEPTEUR aujourd'hui mercredi 1er mars, à l'Hôtel de Ville (entrée par le bureau de police) de 9 h. à 11 h., paiement des secours temporaires de l'Assistance publique, ainsi que des pensions d'accidents du travail et des pensions d'assurances sociales.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE RAYMOND-DERAIN. — Les parents ayant l'intention de solliciter l'admission de leurs enfants à l'école de garçons Raymond-Derain (quartier du Plouich), sont invités à se faire inscrire à cette adresse, rue de l'Ermitage, tous les jours de 11 h. à 12 h. 30 jusqu'au samedi 4 mars inclusivement. Le présent avis concerne les enfants âgés de 6 ans au 1er octobre prochain.

CHORALE SAINT-VINCENT. — Répétition ce soir mercredi 1er mars à 19 h. 30 en la nouvelle salle des fêtes de la rue de l'Hospice, pour les ténors et les basses.

HALLUIN

Une assemblée générale des « jeunes » de l'U.N.C.

La section halluinoise des « jeunes » de l'U.N.C. tiendra une assemblée générale samedi prochain 4 mars, à 18 h., au siège de l'association, Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

A l'issue de la réunion, des jeux et concours divers seront offerts aux adhérents.

A LA « JEUNE GARDE ». — Ce mercredi au cercle catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles, à 18 h. ; pour les adultes à 19 h. 30.

LA VISITE MÉDICALE DES NOURRISSONS aura lieu ce mercredi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, 71, rue Gustave-Desmettre et sera pratiquée par M. le docteur Dereu.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Cours de solfège et d'instruments, aujourd'hui mercredi, à 19 h., Café de la Mairie, place de l'Eglise.

A LA « PHILHARMONIE ». — Répétition générale, aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au local.

A LA CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE. — Répétition aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au cercle Saint-Charles.

A LA CHORALE DE SAINT-ALPHONSE. — Ce mercredi, répétition à 19 h. au local.

RONCQ

ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanence aujourd'hui mercredi, de 19 h. à 20 h. 30, café Cosyn, 63, rue de Lille, au Blanc-Four.

A LA « PHILHARMONIE ». — Répétition ce mercredi, à 20 h., au local.

A LA « FANFARE DU BLANC-FOUR ». — Répétition hebdomadaire ce mercredi, à 19 h., au siège.

BONDUES

L'ÉGLISE ET LE RACISME

Une conférence de M. l'abbé Catry

Trois cents personnes se pressaient, lundi soir, dans la salle de la Maison de la Sainte-Famille, pour entendre une conférence de M. l'abbé Catry, missionnaire du travail, sur : « L'Eglise et le racisme ».

Au premier rang de l'auditoire, étaient MM. les abbés Felhoen, curé de la paroisse, et Pelat, vicaire ; Me Arsenio Hanus, président de l'Union locale des Familles nombreuses ; MM. Achille Lefèvre, président des Anciens Combattants ; Delannoy, président de la « Saint-Paul » ; Charles Frémeaux, directeur du Cercle familial, et maintes personnalités bondueises.

Pendant plus d'une heure, M. l'abbé Catry prouva que la beauté et la grandeur de la race, quelle qu'elle soit, ne sont vraiment que dans la beauté et la grandeur de l'âme.

L'orateur dénonça encore la politique antisémitique, dont tout le monde chrétien s'est ému en ces derniers temps.

Définissant la position de l'Eglise catholique vis-à-vis du problème, M. l'abbé Catry opposa à la politique orgueilleuse de certains pays, la doctrine évangélique : « Nous sommes tous frères dans le Christ », et il termina en opposant à la force brutale, la loi chrétienne d'amour, source de toute paix : « Aimez-vous les uns les autres ».

Chaleureusement applaudi, M. l'abbé Catry fut remercié par Me Arsenio Hanus.

AVIS AUX RETRAITES DE « LA FAMILLE ». — Les pensions des assurances sociales sont payées aux permanences habituelles les mercredi et samedi, de 19 h. 15 à 20 h., 1, rue de la Poste (place) et le lundi, de 17 h. à 19 h., chez le secrétaire, 268, route Nationale, Mont.

Toutefois une permanence leur sera réservée le dimanche 5 mars, de 9 h. à 10 h., 1, rue de la Poste.

CHORALE « LA CÉCILIENNE ». — Ce mercredi, cours de solfège à 19 h. 30 ; répétition pour les choristes à 20 h. à la maison de la Sainte-Famille.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Ce mercredi, permanence de 19 h. 15 à 20 h., 1, rue de la Poste.

JEUNESSE AGRICOLE CHRÉTIENNE. — Réunion ce mercredi à 19 h. 30 à la Maison de la Sainte-Famille pour les inscriptions au Congrès national de Paris.

LINSELLES

ORPHÉON LINSELLOIS. — Ce mercredi à 19 h. 30, répétition au siège.

COMINES

M. Gustave Beaucamp, le nouveau chef de gare, entrera aujourd'hui en fonctions

Nous apprenons avec plaisir que M. Gustave Beaucamp vient d'être désigné comme chef de gare à Comines pour succéder à M. Emile Hirt, nommé à Douai.

Ancien intérimaire de Lille et déjà bien connu à Comines, M. Gustave Beaucamp prendra possession de son nouveau poste aujourd'hui mercredi 1er mars.

Nous sommes persuadé que M. Beaucamp ne tardera pas à se faire apprécier du personnel de la gare ainsi que de la population cominoise.

Nous lui présentons nos souhaits de bienvenue ainsi que nos félicitations pour sa nomination à Comines.

COURS DE DÉFENSE PASSIVE. — Hier mardi s'est tenue en la mairie, la réunion habituelle de la formation « Z ». M. Pupdt, ingénieur, traita des soins propres aux irrités par gaz de guerre. Il insista particulièrement sur une ligne de conduite invariable qu'il faut se tracer pour agir sans hésitation dans le cas général où il y a doute sur le toxique.

AUX JARDINS OUVRIERS. — Le dimanche 5 mars, à 14 h. 30, salle du café de l'Union à Sainte-Marguerite, une conférence placée sous la présidence de M. De Vos, administrateur de la Société d'horticulture et des jardins ouvriers de France, sera faite par M. eGorges Dieudonné, officier d'Académie, sur les travaux de la saison au jardin.

A l'issue de la conférence, tombola gratuite entre les sociétaires présents.

ACTE DE PROBITÉ. — Le petit Casimiro Caro, réfugié espagnol a trouvé dans le hall de la gare mardi matin vers 10 h. 15, un billet de 100 francs qu'il a immédiatement remis à M. Raymond Bocquillon, sous-chef de gare.

FÉMINA

94, Rue Nationale — LILLE

expose ses Nouvelles Créations de PRINTEMPS - ÉTÉ

ROBES - MANTEAUX - TAILLEURS et ENSEMBLES

LES MAGASINS SONT FERMÉS LE LUNDI MATIN

A la mémoire de

S. S. PIE XI

L'ILLUSTRATION

édite un magnifique Album Hors-Série relatant

SA VIE - SON RÈGNE SES FUNÉRAILLES

52 pages, des gravures en couleurs

En vente partout : 10 francs

LILLE

Une intéressante communication de M. le chanoine Leman à la Commission historique

La Commission historique du Nord s'est réunie, hier après-midi, à la préfecture du Nord, sous la présidence de M. Denis du Péage, vice-président, et de M. Fernand Beaucamp, secrétaire général.

Elle a entendu un très intéressant exposé de M. le chanoine Leman sur « la publication de chroniques inédites ».

M. le chanoine Leman exposa comment, par les soins de M. Hocquet, l'érudit bibliothécaire de la ville de Tournai, ont été publiées par la Société des bibliophiles belges, de très curieuses « chroniques de France, d'Angleterre, de Flandre, de Lille et, spécialement, de Tournai », qui étaient restées jusqu'ici inédites dans leur plus grande partie. Le manuscrit d'après lequel a été faite l'édition est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles ; il remonte au milieu du XVme siècle. Ces chroniques sont surtout intéressantes pour l'histoire des villes de Lille, de Tournai et de toute la Flandre, comme pour celle des guerres de la France avec l'Angleterre au cours du XVIme siècle.

Il semble qu'elles soient l'œuvre de deux auteurs, mais l'un et l'autre ont le souci d'informer de tout ce qui concerne la vie politique, administrative, sociale. Ils aiment à relater les événements importants dont ils ont été les témoins, les grandes démonstrations extérieures, processions, cortèges d'entrées solennelles d'ambassadeurs, de princes, de souverains et autres calamités publiques qui désolent Tournai, manifestations de flagellants qui se produisent dans toute la Flandre et même dans les Pays-Bas, au milieu du XIVme siècle.

C'est là, assurément, une source précieuse que consultera, avec le plus grand profit, l'historien qui s'attachera à l'étude du XIVme siècle. Le savant bibliothécaire de Tournai a illustré le texte de nombreux renseignements empruntés aux archives qui sont si riches de la ville de Tournai. On ne saurait trop le féliciter de son œuvre.

AUX AMITIÉS FRANCO-BELGES

M. Albert Devèze, ministre d'Etat, parlera samedi 11 mars de la position internationale de la Belgique

Les Amitiés franco-belges (association de Français amis de la Belgique), organise pour le samedi 11 mars, à 20 h. 30, en la salle de la Société industrielle, 116, rue de l'Hôpital Militaire, une très intéressante conférence. M. Albert Devèze, ministre d'Etat, ancien ministre de la Défense nationale de Belgique, bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles, parlera de la position internationale de la Belgique.

Une conférence de Mme Dussane sur Louis XIV et Molière

C'est ce soir, qu'a lieu, salle des fêtes de la Faculté des lettres de Lille, rue Aug.-Angellier, à 20 h. 45, la conférence que donnera Mme Dussane, sur « Louis XIV et Molière », à l'occasion du tricentenaire de Louis XIV.

On loue aux « Amis de Lille », Grand'-place, jusqu'à 18 heures.

A LA TRIBUNE LIBRE

Le vendredi 3 mars, à 20 h. 30, à l'hôtel Bellevue, 3, rue Jean-Roisin, M. François Christin, chevalier de la Légion d'honneur, ancien directeur général de la Chambre de commerce de la Sarre, procédera, devant le public de la Tribune libre, à des expériences publiques et traitera le sujet suivant : « Peut-on guérir par les fluides ? »

Pour cette séance, le prix des places a été porté exceptionnellement à 8 fr. et à 4 fr. pour les étudiants.

On trouve des cartes aux « Amis de Lille », Grand'Place (arrêt des tramways) et à l'entrée de la salle.

Une délégation des Jeunesses de l'Empire français au quartier général

Hier mardi, dans la matinée, M. le général Doumenc, commandant la 1re région militaire, a reçu au quartier général, rue Négrier à Lille, une délégation du bureau du Nord des Jeunesses de l'Empire français, comprenant entre autres, MM. Canonne, président de la section de Lille ; Lannoy, secrétaire général ; Bony et Deplanck présidents des sections de Faidherbe et de Marcq. Cette délégation fut conduite et présentée par Me Raymond-Mallet, avocat au barreau de Lille, président du Comité interdépartemental des J.E.F., qui exposa au général Doumenc le but, le programme et les moyens d'action du mouvement des Jeunesses de l'Empire français qui groupent autour de l'idéal de la plus grande France, tous les jeunes Français sans distinction, en dehors de toute préoccupation politique.

Le général Doumenc, réservant le meilleur accueil à la délégation, accorda volontiers son haut patronage d'honneur au Comité interdépartemental auquel il promit de se rendre ou de se faire représenter aux manifestations de propagande qui sont actuellement préparées, notamment aux conférences que feront très prochainement à Lille, sous les auspices des Jeunesses de l'Empire français, M. Jean Daladier, fondateur du mouvement et le lieutenant Martineau, ce jeune officier du 43e régiment d'infanterie qui, par deux fois, a accompli un raid motocycliste sur les pistes du sud marocain.

A la mémoire de Sa Sainteté Pie XI

A la demande de la C.F.T.C., une messe sera célébrée le dimanche 5 mars à midi en l'église Saint-Maurice de Lille, à la *mémoire de Pie XI*.

Au cours de la cérémonie, des chants liturgiques seront exécutés par la schola paroissiale de Notre-Dame de Fives.

Les organisateurs comptent que les syndiqués libres de la région de Lille viendront en foule à cette importante manifestation de reconnaissance envers le regretté Pie XI, pape de « Quadragésimo Anno », ami des travailleurs, apôtre de la paix.

Tous les syndiqués présents sont priés de porter l'insigne de la C.F.T.C.

Rassemblement des drapeaux à 11 h. 50 à la sacristie.

Le cinquième cours des Secouristes français

La conférence donnée par M. le professeur Paget, jeudi dernier, à l'Hôpital militaire a obtenu le plus vif succès. La notoriété du conférencier avait attiré une très nombreuse assistance qui écouta avec un très grand intérêt cette conférence si instructive et pleine d'enseignements pour tous.

« L'attitude à prendre devant une intoxication » tel est le sujet ample et varié que M. le professeur Paget a traité dans un langage clair et simple qui mettait son enseignement à la portée de tous.

Définir la cause d'une intoxication et prendre les mesures d'urgence qui s'imposent en attendant l'arrivée du médecin, c'est permettre dans bien des cas, d'éviter l'aggravation de mal et parfois empêcher un accident mortel.

La rapidité des secours de première urgence, c'est bien le rôle du secouriste et c'est sa principale action en temps de paix.

Par des exemples émouvants, le distingué conférencier termina sa conférence en montrant combien la satisfaction est grande pour ceux et celles qui, au cours de leur existence, ont pu sauver une vie humaine.

De chaleureux applaudissements ont montré à l'orateur combien il avait été apprécié et compris. C'est ce qu'a souligné M. Thellier de Poncheville qui a tenu à remercier tout particulièrement M. le professeur Paget, directeur technique de Comité régional des Secouristes français, pour le dévouement qu'il apporte à la mission qui lui a été confiée et dont tous ceux qui l'ont entendu emportent en eux-mêmes un peu de cette science qu'il aura au leur inculquer et qui leur permettra davantage de faire le bien autour d'eux.

La prochaine conférence sera donnée par M. le docteur Vincent Cordonnier, sur les différentes asphyxies, le jeudi 2 mars, à 18 h. 45, à l'Hôpital militaire.

A l'Amicale du Limousin

L'assemblée trimestrielle aura lieu au siège 23, Grand'place, le dimanche 5 mars, à 10 h.

Il sera procédé à l'élection de deux nouveaux membres du Comité et à la désignation des commissaires à la fête du 12 mars, à 15 h., au Conservatoire de Lille, place du Concert.

Au sujet de cette fête, il est rappelé que les cartes peuvent être achetées aux « Amis de Lille », Grand'place, et au siège social, Café Moderne.

Il est indispensable de se procurer des cartes d'entrée avant le jour de la fête, les places pouvant manquer au dernier moment.

Aviation sanitaire

On nous prie de rappeler aux infirmières de l'air la conférence avec projections du jeudi 2 mars, à 16 h., à la salle Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Toutes les personnes que l'aviation sanitaire intéresse sont cordialement invitées à cette conférence.

Une carte de membre adhérent de l'Aéro-Club de Lille et une leçon de pilotage seront tirées au sort parmi les infirmières d'A. S. munies de leur carte, dont le numéro servira pour le tirage.

AMICALE DES MÉDAILLES DE HAUTE-SILÉSIE. — Tous les membres disponibles sont cordialement invités à assister en délégation à la cérémonie anniversaire organisée le dimanche 5 mars, à Fiers, par les Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr, à la mémoire du lieutenant Colpin tué en 1923.

Rendez-vous à la permanence, chez M. Vanden Abeele, place Simon-Vollant, à 9 h. 15. Départ à 9 h. 30. Les membres qui ont une auto emmèneront les camarades directement à Fiers.

500.000 contre un !

Cinq millions contre 100 francs ! Voilà ce que vous offre la LOTERIE NATIONALE. Dans une semaine, tirage de la *Tranche des Parfums...* 45927d

NORD

Un vieil ouvrier agricole est gravement blessé par une auto à La Gorgue

M. Henri Roussel, 71 ans, ouvrier agricole, demeurant à La Gorgue, passait sur la route nationale entre le passage à niveau de la Belle-Croix et le hameau du Soleil, quand il fut tamponné par l'auto de M. Pol Gousset, 52 ans, chimiste à Lens.

Projeté sur le côté droit de la route, M. Roussel fut relevé gravement blessé et dut être transporté à l'hôpital d'Armentières.

Un gendarme de Condé sauve une femme qui allait se noyer

Le gendarme Lucien Dorge, de Condé, passait le long du canal de Mons quand il vit une femme se jeter à l'eau. Le représentant de la maréchaussée se porta immédiatement au secours de la désespérée, Mme Louis Codron, née Marguerite Jondot, 38 ans, et réussit à la ramener sur la berge.

PAS-DE-CALAIS

L'ex-roi de Siam de passage à Boulogne-sur-Mer

Par la « Flèche d'Or », est arrivé à 13 h., à Boulogne-sur-Mer, S. M. Prajadipok, ex-roi de Siam, accompagné d'une suite de dix personnes.

Il se rend à Londres et a été reçu en gare de Boulogne par M. Marion, commissaire de police spéciale.

BELGIQUE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44.)

Les travaux de construction du fort de la trouée de l'Amblève sont interrompus

Dans le plan de défense des Ardennes belges, figurait la construction d'un fort à Sougné-Remouchamps, en vue de barrer le couloir de l'Amblève. Les travaux en étaient commencés. Ils viennent d'être arrêtés.

Le colonel Requette critique ce changement dans les plans primitifs. Il remarque :

« Les protagonistes, jadis les plus convaincus, se turent prudemment et les techniciens changeant leur fusil d'épaule déclarèrent par la voix de M. Spaak, que le fort de Sougné-Remouchamps, qu'ils avaient jugé indispensable, était devenu inutile.

» Il y a là un mystère qui doit être éclairci. La Belgique n'est-elle plus libre d'organiser sa défense comme elle l'entend ? Ou bien est-il vrai que des officiers substituent à la politique militaire adoptée avec l'approbation de la nation, une autre politique militaire qui a leurs préférences ? »

Il est urgent de procéder à la reprise par l'Etat des routes provinciales et communales

La voirie belge est divisée en trois catégories : les routes de l'Etat, celles des provinces et celles des communes.

La question de la reprise par l'Etat des routes provinciales et communales est discutée depuis plusieurs années, mais l'Etat hésite à cause des charges nouvelles qui pèseraient aussi sur lui.

L'an dernier, pour 1.500 kilomètres de routes qui devaient être reprises par l'Etat, les charges se chiffraient comme suit :

1° Entretien : 56 millions de francs pendant dix à quinze ans (le département n'inscrit cependant que 63 millions de francs pour l'entretien des 9.000 kilomètres de routes de l'Etat ;

2° Réadaptation (travaux extraordinaires) : 127 millions de francs pendant dix ans.

Les partisans de la reprise par l'Etat, estiment que c'est là un cercle vicieux. En effet, la plupart des provinces et des communes ont leurs budgets en déficit, en raison de la situation économique qui a tari leurs ressources ordinaires ; conséquences : les routes ne sont pas entretenues et encore moins réfectionnées.

Cette situation existant depuis de nombreuses années, et rien n'indiquant qu'une amélioration pourrait se produire prochainement, on arrivera bientôt à la destruction totale de ces routes ; il faudra donc emprunter pour reconstruire de nouveau, et les dépenses seront ainsi beaucoup plus considérables pour le pays.

Pour l'entretien d'un seul chemin de grande communication, certaines communes rurales se voient chargées de dépenses dépassant la totalité de leurs recettes, d'où endettement sans possibilité d'en sortir.

La commission sénatoriale des travaux publics tire, de ce fait, la conclusion suivante :

« Si l'on veut éviter de se trouver prochainement devant un désastre, dans ce domaine, le gouvernement doit, ou bien assurer aux pouvoirs subordonnés les ressources nécessaires, ou bien reprendre à charge les chemins de grande communication et les routes limitrophes de communes. »

Le groupement des « Amitiés belgo-italiennes » est définitivement constitué

Le nouveau groupement de rapprochement culturel « Les Amitiés italo-belges », qui a été fondé à l'ambassade de Belgique à Rome, le 15 novembre 1938, sous la présidence de M. Federzoni, président du Sénat et président de l'Académie royale d'Italie, et dont la présidence d'honneur a été acceptée par la princesse de Piémont, s'est constitué définitivement au cours d'une manifestation solennelle, à laquelle la princesse de Piémont, venue spécialement de Naples, a tenu à marquer tout son intérêt.

M. Federzoni a exposé, en quelques mots, le but poursuivi par les « Amitiés italo-belges », qui désirent constituer, à Rome et dans onze villes de provinces italiennes, des comités d'accueil pour favoriser toutes les manifestations culturelles belges en Italie, patronner des journées artistiques, organiser ou apporter leur concours aux expositions de peinture, aux concerts, aux conférences et aux manifestations sportives italo-belges et manifester leur activité à l'occasion des voyages d'organismes collectifs et de groupements importants belges en Italie.

Le comte de Kerchove de Denterghem, ambassadeur de Belgique, a souligné l'accueil chaleureux qu'avait rencontré, auprès du gouvernement italien et dans tous les milieux de ce pays, le programme du nouvel organisme de rapprochement culturel entre l'Italie et la Belgique.

Le néerlandais devra seul être employé désormais dans le ressort de la Cour d'appel de Gand

Le procureur général de Gand vient d'adresser aux parquets de son ressort une circulaire dont voici la traduction française :

« Comme suite à ma lettre du 4 février dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. le premier président a décidé de faire rédiger, sans délai, toutes les inscriptions de la Cour d'appel exclusivement en langue néerlandaise.

» Je saisis cette occasion pour rappeler derechef que, dans toutes les relations de service quelconques aussi bien verbales que par écrit, la langue susdite doit être employée, et je vous prie de bien vouloir attirer de nouveau l'attention de MM. les substituts, juges d'instruction et greffiers sur ce point.

» D'autre part, il faut signaler derechef que les registres et les annotations des parquets et des greffiers doivent également être rédigés en langue néerlandaise.

» Si, en ce moment, certains services judiciaires de votre arrondissement font encore usage de registres français ou bilingues, ceux-ci doivent être immédiatement remplacés.

» La période de transition pour l'application intégrale de la loi du 28 juin 1932 a maintenant duré assez longtemps et doit être considérée impitoyablement comme close ».

A la mémoire du baron Guillaume

Mardi matin, en l'église Saint-Joseph, à Bruxelles, a été célébré, à la mémoire du baron Gustave Guillaume, ministre plénipotentiaire de Belgique à Bucarest, un service solennel, auquel assistaient de nombreuses personnalités du monde diplomatique et consulaire.

L'augmentation des stocks de charbon s'accentue

Les dernières statistiques indiquent que les stocks de charbon atteignaient au début de février 2.333.200 tonnes, ce qui représente à peu près quatre semaines de production générale des houillères belges. Celles-ci ont produit, en effet, en janvier un tonnage global de 2.664.500 tonnes.

A la fin de l'hiver, la mise en dépôt s'accentue. Il a fallu compter, ces derniers mois, avec une sensible progression de la concurrence étrangère et avec la réduction de nos exportations en France.

Une visite des grenadiers anglais en Belgique

Cent cinquante membres, la plupart anciens combattants, de la « Grenadiers Guards Camarades Association », de Londres, feront un séjour à Bruxelles pendant les fêtes de Pâques, et rendront le 8 avril,